

APPEL A CANDIDATURE RENTREE 2016

Rappel de la procédure et du traitement des candidatures sur poste « hors barème » :

Procédure :

Vous sollicitez une affectation sur l'un de ces postes :

-vous devez constituer un dossier composé d'une fiche de candidature (ci-jointe), d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, et le transmettre à la division des ressources humaines **au plus tard le 29 mai 2016.**

- vous serez convoqué(e) devant une commission départementale début juin 2016 qui établira un classement.

Attention :

Les personnels ayant précédemment envoyé leur dossier de candidature doivent confirmer leur candidature.

Traitement des candidatures

Les enseignants ayant reçu un avis favorable de la commission d'entretien seront affectés sur le vœu correspondant, « hors barème » selon le rang de classement établi par la commission.

APPEL A CANDIDATURE RENTREE 2016

SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

Postes vacants à la rentrée 2016:

- **Circonscription Bagnols sur Cèze : école maternelle Jules Ferry PONT ST ESPRIT.**
- **Circonscription LE GRAU DU ROI-CAMARGUE : école maternelle Tabarly LE GRAU DU ROI**
- **Circonscription NIMES 3 : école maternelle ST QUENTIN LA POTERIE**

Se référer à la circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012 et à la circulaire n°2009-098 du 17 août 2009 portant sur le référentiel de compétences des enseignants du premier degré exerçant en écoles et classes maternelles.

Les candidats à ces postes devront avoir une expérience pédagogique dans l'enseignement en maternelle, et particulièrement en TPS. Ils devront connaître les besoins spécifiques des enfants de 2 ans, les modalités d'acquisition du langage chez le jeune enfant, les éléments du contexte scolaire liés aux publics accueillis. Ils auront pour mission de contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie. Les compétences professionnelles attendues sont les suivantes :

- proposer un environnement enrichi, adapté aux besoins spécifiques du jeune enfant ;
- prendre en compte les rythmes caractéristiques des jeunes enfants et mettre en place des situations d'apprentissage progressives ;
- contribuer au volet pédagogique et éducatif du dispositif d'accueil inscrit dans le projet d'école ;
- capacité à travailler en équipe de manière transversale au sein de l'école et en continuité sur le cycle 1 ;
- capacité à s'inscrire dans un travail en partenariat avec les acteurs de la petite enfance ;
- disponibilité, motivation et capacité de dialogue pour accompagner dans leurs diversités les publics en difficulté, et notamment les familles en manque de confiance vis-à-vis de l'école.

Les candidats à ces postes devront prendre contact avec l'IEN concerné :

- Mme PRETCEILLE, IEN BAGNOLS SUR CEZE Tel. 04 66 89 54 71 ce.03000074t@ac-montpellier.fr
- M. VERMEE, IEN LE GRAU DU ROI – CAMARGUE Tel. 04 30 67 60 89 ce.0301676j@ac-montpellier.fr
- M. COUTURAT, IEN NIMES 3 Tel. 04 30 67 60 08 ce.0300068l@ac-montpellier.fr

Les candidats à ce poste devront adresser une lettre de motivation accompagnée d'un CV et de la fiche de candidature ci-jointe le 29 mai 2016 au plus tard auprès de la DSDEN du Gard à l'adresse suivante : corinne.serviere@ac-montpellier.fr

L'obtention de ces postes est soumise à un entretien préalable avec une commission qui aura lieu début juin 2016.

DISPOSITIF : « PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES »

POSTE VACANT A LA RENTREE 2016 :

- **Circonscription ALES 1** (Tel. 04 66 52 35 01 ou ce.0300072r@ac-montpellier.fr):
Ecole élémentaire Prés St Jean ALES.

Fiche de poste "plus de maîtres que de classes" :

Le candidat est affecté dans une école en tant que maître supplémentaire non spécialisé.

Il fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui conçoit les modalités d'intervention dans la ou les classe(s) concernée(s) afin de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il s'agit d'identifier finement les besoins des élèves pour adapter les réponses pédagogiques et didactiques dans le cadre d'interventions concertées entre les maîtres, dans la classe.

Son action pédagogique vise à prévenir les difficultés et à mieux répondre aux obstacles rencontrés par les élèves, en les aidant dans leurs apprentissages.

L'action pédagogique du maître supplémentaire s'inscrit prioritairement, mais pas exclusivement, dans le projet de cycle 2, déclinaison du projet d'école, et doit être construite collégalement dans le respect du parcours scolaire de chaque élève.

Elle sera centrée avant tout sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, Mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire.

Les nouvelles modalités d'enseignement reposant sur la co-intervention de deux enseignants dans la classe visent à éviter tout saupoudrage et toute dispersion de l'action pédagogique. Les actions envisagées et mises en œuvre en fonction des besoins identifiés des élèves pourront revêtir des formes pédagogiques innovantes.

Elles seront soumises à l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale.

Le dispositif nécessite une réflexion et une action concertées au sein de l'équipe pédagogique dans le cadre des heures institutionnelles dédiées aux conseils des maîtres et de cycle.

Profil de poste "plus de maîtres que de classes"

Le candidat devra être capable de :

- connaître les processus d'apprentissage, le développement et la psychologie de l'enfant ;
- avoir une expérience de l'enseignement dans le cycle concerné ;
- repérer / analyser les besoins des élèves en fonction de leur âge, de leurs difficultés et de leurs réussites ;
- avoir une maîtrise de la différenciation pédagogique ;
- s'impliquer dans la recherche de nouvelles démarches et modalités d'apprentissage ;
- posséder une bonne maîtrise didactique dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération ;
- inscrire son action dans une programmation des enseignements au quotidien et dans la durée avec ses collègues ;
- être en mesure de travailler en équipe, de partager ses expériences, d'analyser ses pratiques et être force de propositions ;
- s'appuyer sur les temps de concertation pour construire la complémentarité.

Les candidats sont invités à prendre contact avec le directeur d'école concerné pour connaître le projet d'école.

Les candidats doivent impérativement prendre contact avec l'IEN concerné afin d'être informés des caractéristiques de ces postes.

Les candidats à ce poste devront adresser une lettre de motivation accompagnée d'un CV et de la fiche de candidature ci-jointe le 29 mai 2016 au plus tard auprès de la DSDEN du Gard à l'adresse suivante : corinne.serviere@ac-montpellier.fr

L'obtention de ce poste est soumise à un entretien préalable avec une commission qui aura lieu début juin 2016.

POSTE DE DIRECTION REP+

Postes vacants à la rentrée 2016 :

- **direction REP + de l'école élémentaire Lakanal NIMES**
- **direction REP + de l'école maternelle Langevin NIMES**
- **direction REP + de l'école élémentaire Pasteur ALES**
- **direction REP + de l'école maternelle Mandajors ALES**

Peuvent postuler les candidats inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de 2 classes et plus.

La connaissance et l'adhésion au projet de réseau (actions CEC), au projet d'école sont requises.

Les candidats doivent impérativement prendre contact avec Mme Roblin, IEN NIMES 1, afin d'être informés des caractéristiques de ce poste (Tel. 04 30 67 60 01 ou ce. 0300069m@ac-montpellier.fr) , ou Mme MARTIN, IEN ALES 1(Tel. 04 66 52 35 01 ou ce.0300072r@ac-montpellier.fr

Les candidats à ce poste devront adresser une lettre de motivation accompagnée d'un CV et de la fiche de candidature ci-jointe le 29 mai 2016 au plus tard auprès de la DSDEN du Gard à l'adresse suivante : corinne.serviere@ac-montpellier.fr

L'obtention de ce poste est soumise à un entretien préalable avec une commission qui aura lieu début juin 2016.

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

Postes vacants à la rentrée 2016 :

- **1 poste de conseiller pédagogique à la circonscription NIMES 1 (Tel. 04 30 67 60 01 ou ce. 0300069m@ac-montpellier.fr)**
- **1 poste de conseiller pédagogique à la circonscription NIMES 3(Tel. 04 30 67 60 08 ou ce.0300068l@ac-montpellier.fr)**
- **1 poste de conseiller pédagogique EPS à la circonscription LE VIGAN SOMMIERES (Tel. 04 30 67 60 93 ou ce.0300075u@ac-montpellier.fr)**
- **1 poste de conseiller pédagogique EPS à la circonscription ALES 2(Tel. 04 66 30 16 99 ou ce.0300073s@ac-montpellier.fr)**

Les candidats à ces postes devront être titulaires de préférence du CAFIPEMF.

Les compétences attendues sont les suivantes :

- expérience de la formation d'adultes ;
- aptitude à l'innovation, voire à la recherche en action ;
- capacité à l'animation des enseignants et à l'accompagnement des professeurs débutants ;
- disponibilité et compétences relationnelles ; goût pour le travail en équipe et en partenariat ;
- sens du service public, capacité à représenter l'IEN.
- maîtrise des TICE

Les candidats doivent impérativement prendre contact avec les IEN concernés, afin d'être informés des caractéristiques de ces postes.

Les candidats à ces postes devront adresser une lettre de motivation accompagnée d'un CV et de la fiche de candidature ci-jointe le 29 mai 2016 au plus tard auprès de la DSDEN du Gard à l'adresse suivante : corinne.serviere@ac-montpellier.fr

L'obtention de ce poste est soumise à un entretien préalable avec une commission qui aura lieu début juin 2016.